

Permanence juridique

Besoin de renseignements ou de conseils? Un avocat est à votre écoute!

Un **jeudi** par mois

de 16h à 18h à la Mairie

Consultation gratuite de 30 minutes

Un sujet par personne, par année. Informations complémentaires et dates sur www.confignon.ch ou à la réception de la Mairie

Sur rendez-vous uniquement!

Renseignements:

Mairie de Confignon 022 850 93 93 social@confignon.ch www.confignon.ch



Conf'infos ACTIVITÉS SOCIALES

Permanence juridique

1x/mois le jeudi, rendez-vous de 30 min. de 16h à 18h Dates :

- 17 juillet 2025
- 21 août 2025
- 25 septembre 2025
- 30 octobre 2025
- 27 novembre 2025
- 18 décembre 2025
- ★ UNIQUEMENT sur rendez-vous préalable auprès de la réception ! Par téléphone tous les matins entre 8h et 12h : Tél. 022 850 93 93

Veiller à apporter l'ensemble des documents utiles au traitement du sujet abordé (décisions reçues, jugements, échanges de correspondance, contrats, etc.).

En cas d'impossibilité d'honorer le rendez-vous, il est impératif d'en aviser au plus vite la réception (ou en dehors des horaires d'ouverture d'adresser un courriel à social@confignon.ch), sans quoi un émolument de CHF 100.- sera perçu sur facture pour toute absence non excusée.

Consultation gratuite pour un sujet par an par personne. S'agissant de conseils, aucun suivi de dossier ne pourra avoir lieu; en cas de besoin, il sera possible d'être orienté vers un avocat spécialisé.

